



ATELIER : ARTS PLASTIQUES EN CENTRES CULTURELS - DES ENJEUX ET DES PRATIQUES SPÉCIFIQUES

Témoignages de terrain et moments d'échanges en petits groupes autour de 3 enjeux de terrain: notre travail avec l'artiste plasticien·ne, nos moyens et les spécificités du travail en Centre culturel.

ANIMATION

Julie Maréchal (Cc de l'Arrondissement de Huy). Olivier Bovy (Cc de Chenée). Julia Bailly (ASTRAC asbl)

TÉMOIGNAGES

RICOCHET - Un projet qui se déploie dans plusieurs centres culturels - Julie Nicod (Centre culturel du Brabant Wallon), Anicée Hicter (Centre culturel de Nivelles)

PARCOURS D'ARTISTES de Huy - Julie Maréchal (Centre culturel de l'Arrondissement de Huy)

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **13 juin 2024** : Une rencontre autour de l'artiste plasticien, rémunération, collaboration, ...
- Si vous souhaitez vous joindre au groupe de travail qui prépare ces rencontres : Prendre contact avec Julia Bailly : julia@astrac.be

CONTENU DU DOCUMENT

- I. **Mise en commun des sous-groupes p 2 et 3**
 - + ressources et outils..... p 3
- II. **Échanges en sous-groupes :**
 - nos moyens..... p 4 et 5
 - nos spécificités Ccs..... p 6
 - notre travail avec l'artiste AP..... p 7 à 9

Annexes – Support des témoignages

- Présentation du Projet *Ricochet*, Centre Culturel du Brabant Wallon - CCBW
- Catalogue du *Parcours d'Artistes 2019 – Les dents de la Meuse*, Cc de l'arrondissement de Huy
- Catalogue du *Parcours d'Artistes 2022 – Chrysalide*, Centre culturel de l'arrondissement de Huy
- Flyer - Rencontres préparatoires au Parcours d'Artistes 2024, Cc de l'arrondissement de Huy

- Organigramme du Conseil Supérieur de la Culture - FW-B

Annexes - Ressources et outils -> voir liste p 3

I. RETOURS DES 3 GROUPES

ENJEU : NOS MOYENS

On a surtout parlé des moyens financiers, car c'est notre contrainte principale. En effet, les moyens, autres que financier, espaces, matériels, humains, etc., sont très spécifiques au projet. Pour ces moyens, il y a un aller-retour entre adapter le projet aux ressources existantes et chercher les ressources nécessaires en fonction du projet.

Les centres culturels sont riches de moyens humains avec des compétences variées et nombreuses. En terme de lieu, quand ils ne gèrent pas de lieux ou de salles, ils sont en capacité d'aller chercher d'autres lieux, parfois plus ou moins insolites, qui portent intérêt à être exploité.

Un besoin : La rémunération des artistes : il y a un besoin de rencontres et de formations. On a besoin de s'outiller et d'échanger sur la manière de déterminer les rétributions pour le secteur des arts plastiques en Centres culturels.

Une phrase : Au sein des Centres culturels, il est nécessaire de mieux réfléchir ce qui est attribué aux arts plastiques. Le maigre budget alloué aux arts plastiques n'est pas une fatalité, mais un choix.

ENJEU : NOS SPÉCIFICITÉS EN TANT QUE CC

Les caractéristiques des Centres culturels que nous avons retenues : l'ancrage sur un territoire, l'expression à travers un patrimoine, une connaissance des habitant·e·s de ce territoire, de ses acteurs (institutions, associatifs, etc), ses différents réseaux, la flexibilité et la capacité de s'adapter.

Les apports d'un centre culturel à un projet art plastique peuvent être : accueillir, soutenir et permettre à des projets d'exister ; travailler en confiance ; proposer d'autres terrains d'actions, des zones d'expérimentation, permettre une « réelle » confrontation avec le public ; rendre visible les actions ...

Note : Certaines expérimentation ne sont pas possible dans un Centre d'Art où il y a une prestation attendue. Les artistes qui ont déjà de la visibilité, en venant au sein d'un Cc soutiennent et rendent visible d'autres artistes moins connus.

Les arts plastiques ont également des spécificités : c'est un médium privilégié qui va au-delà des mots et qui permet donc de s'adresser à un public pour lesquelles la langue est une contrainte (ne parlant pas français, très jeunes, avec des difficultés avec le langage, etc.).

Besoins : Faire des résidences pour les plasticien·ne·s.

Proposition pour une prochaine rencontre : « Explorer les formes de participation : des humains, des artistes, des publics ». Dans les 2 témoignages, la participation est centrale et en même temps fort différente. La notion de participation n'est pas toujours bien définie, on ne sait pas bien ce que c'est ou comment la mettre en œuvre.

ENJEU : NOTRE TRAVAIL AVEC L'ARTISTE PLASTICIEN·NE

On retient de nos échanges :

- Un manque de connaissance en matière d'engagement et de contrat
- Un besoin de repères en terme de rémunération
- Un manque de connaissance des arts plastiques (également au sein même des Centres culturels) : un besoin de visibiliser le travail, le quotidien, etc.
- Un manque de reconnaissance des arts plastiques (également au sein même des Centres culturels) : difficulté pour obtenir des budgets
- Un secteur qui comprend des pratiques très différentes : expo de peintures, sculptures extérieurs, création de costumes, d'affiches, etc.
- Des collaborations qui se font le plus souvent avec un type d'artiste : qui a une casquette social, un engagement sociétal, qui aime être confronté à des publics, qui s'inscrit dans l'associatif.

OUTILS ET RESSOURCES IDENTIFIÉ·E·S

- **Petit guide pour la rétribution** d'un animateur artistique, d'un accompagnateur artistique ou d'un artiste amateur ou professionnel, Aout 2023, **INCIDENCES** ASBL
- **Petit manuel de survie** pour médiateur·ice amateur, 2022, **PULSAR**
- Le **calculateur** de la **FAP** - Proposition de grille de rémunération des expositions : [sur le site de la Fédération des Arts Plastiques – FAP](#)
- B.A.O. **Bureau des affaires de l'ombre** – [Groupe Facebook](#)
Groupe d'entraide pour les artistes sortant·e·s ou diplômé·e·s des écoles d'art depuis 0 à 5 ans
- La Culture a de la Classe – **Appel à projets** de la **COCOF** – [sur le site internet dédié](#)
- **Outils collaboratifs en ligne** : Exemple : Padlet - "mur virtuel" sur lequel on peut afficher toute sorte de document: textes, images, enregistrements audio, vidéos, pages internet. Voir : padlet.com

II. ECHANGES EN SOUS-GROUPES

Il s'agit d'une prise de note du contenu des échanges dans les sous-groupes. Les informations et avis partagés ont été repris tels quels, sans être retravaillés ni vérifiés.

GROUPE : NOS MOYENS

Prise de note : Julie Marechal et Julie Nicod

TEMOIGNAGE 1 : UN PROJET QUI SE DÉPLOIE DANS PLUSIEURS CENTRES CULTURELS – SUR LA QUESTION DES MOYENS

- Il y a un apport financier pour PULSART > un subside de la coopération
- Cela permet des moyens humains : l'initiative et la coordination vient du CCBW.
- Il y a une mise en commun des moyens financiers.
- Les animatrices des Ccs consacrent du temps au projet

- Création du CCBW d'un réseautage avec la plateforme PULSART
Enjeux partagés : valoriser les Arts plastiques en Centre culturel
- Il y a eu de grands questionnements sur le montant de son travail, le montant de son œuvre – on demande toujours de faire des réductions – Un rémunérateur existe

TEMOIGNAGE 2 – PARCOURS D'ARTISTES – SUR LA QUESTION DES MOYENS

- Participation des artistes pour fournir des moyens humains. Grand engouement des participants. Forcées des participants...
- Utilisation du réseau pour fournir des moyens
- Interface technologique pour la communication.
- Parcours d'artistes pour confronter les visiteurs aux expositions gratuitement.

A Sivry-Rance, on a aussi un Parcours d'artistes :

- C'est une Biennale - 250 artistes participent – répond à un manque et à une très grande demande car il n'y a rien sur ce territoire pour exposer.
- Il n'y a pas de travail en amont avec les artistes
- Dans une région où les commerces s'éteignent : utilisation des espaces vides – vitrines (projet similaire à Liège : *Art au Centre*)
- Il faut vraiment mobiliser des moyens humains pour compenser le manque de ressources

ECHANGES

Moyens financiers au sein des Ccs

Témoignages

- Faire venir un artiste pour animer un stage, c'est lui proposer une rémunération juste, or, on a l'impression qu'il faut se battre pour qu'il y ait un contrat honorable.
- On travaille en CEC, la rémunération ne correspond à aucune convention collective. Il faut compter sur la participation financière des inscrits. Beaucoup de RPI. Je me suis beaucoup battue pour avoir des rémunérations plus justes.
- On voit bien en fonction des artistes qui viennent se produire ici que les montants demandés sont différents en fonction des disciplines : artistes-comédiens / musiciens / plasticiens-photographes.

- C'est assez général dans le secteur des Arts plastiques, de ne pas rémunérer les plasticiens alors que dans les Arts vivants ce n'est pas envisageable.
- Pour autant, le budget alloué dans les Ccs aux arts plastiques n'est pas une fatalité, cela peut faire l'objet d'un débat interne.
- Choix de rémunérer tout le monde à la même base.
- Aujourd'hui, on s'aligne à la Culture a de la Classe (programme de la Région Bruxelles-Capitale)
- Le calculateur a été testé dans le cadre du Réseau 50°N. Pour beaucoup les montants auxquels aboutissent le calculateur FAP sont hors des enveloppes budgétaires.

Des lieux, des espaces

- Aujourd'hui, on met à disposition des locaux appropriés.
- On ne peut plus accueillir du public / itinérant – pour les stages, on utilise les réfectoires des écoles de la commune – les moyens dépendent de la forme du projet.
- On pense à exposer à l'extérieur.
- Art au Centre à Liège fait l'investissement des vitrines.

Moyens humains au sein des Ccs

- Quand c'est une exposition collective avec des artistes professionnels, on s'engage sur un travail conséquent qui demande beaucoup d'investissement. On compense souvent le manque de moyens financiers par des moyens humains.

Beaucoup de questions

- Comment payer de manière juste des artistes pour leurs ateliers ?
- Comment rémunérer un plasticien ? (matériel, temps investi,...)
- Comment se fait-il qu'on ne subsidie pas les plasticiens ?
- Comment connaître la valeur d'une œuvre ? Comment calculer son prix ?
- Il y a aussi la question de l'ancienneté des animateurs qui se pose.

ENJEU : NOS SPÉCIFICITÉS EN TANT QUE CENTRES CULTURELS

Pas de prise de note pour cet atelier -> se référer à la partie I : Retour des 3 groupes – p3

ENJEU : NOTRE TRAVAIL AVEC L'ARTISTE PLASTICIEN·NE

Prise de note : Julia Bailly

L'ARTISTE PLASTICIEN·NE : LE·A RÉMUNÉRER

Témoignage 1 : Un projet qui se déploie dans plusieurs centres culturels

- La question de la **rémunération de l'artiste** n'a pas été abordée: Comment avez-vous estimé le temps de travail de l'artiste ? Comment est prise en compte la préparation de ces journées? L'artiste doit préparer son arrivée sur un territoire : prise de contact avec le centre culturel ? préparation de la balade ? Coordination avec d'éventuels autres intervenant·e·s ? Qui a la vue d'ensemble ? Qui fait le travail d'ensembliser ? L'artiste doit le faire au moins en partie, comment ce temps-là est-il estimé et rétribué ?
- **Habiter l'espace public avec une œuvre** pérenne coûte cher. Le projet a été abandonné au vue des enjeux et des couts que cela représentait. Un chiffre est proposé comme repère : 30 000 euros / œuvre

Témoignage 2 - Les parcours d'artistes

- Chez nous, les plasticien·ne·s payent leur participation. Les conteurs, les musiciens... ne payent pas pour jouer en rue. (ce sont les artistes ponctuels). Et si je fais une commande pour un spectacle ou une performance, je paye l'artiste. Ca pose des questions.
- Celui que je paye, il amène une qualité ; il fait quelque chose que les autres ne savent pas faire. Lorsque j'organise un festival du conte, les artistes locaux content gratuitement. Je fais venir des artistes qui sont payés. Tout le monde était content de la qualité qu'ils amenaient (le public, les artistes, etc)
- À Liège, dans le cadre du Parcours « Art au centre ». Il y a un budget matériel prévu pour chaque vitrine et l'artiste reçoit un défraiement de 200 euros.

Rémunérer l'artiste

- On sait que de nombreux artistes qu'on engage sont dans des situations de travail très précaire. Même lorsqu'on arrive à dégager 1000 euros et à faire un contrat Smart, il en touchent 300.
- Au sein de mon propre Cc, j'essaye d'expliquer à ma coordination qu'il faut payer mieux les artistes plasticiens. Et ce afin de travailler avec des artistes de qualité.
- Souvent la question de la rémunération est peu claire tant du côté du Cc que de l'artiste. Il y a un tabou. Je n'ai pas d'idée du budget associé à une intervention. J'ai besoin d'une fourchette de prix.

Particularité du plasticien

- Artiste plasticien et être payé, ça ne va pas ensemble.
- Les arts plastiques sont composés de pratiques très différentes : créer une marionnette pour un spectacle de théâtre, une affiche, une œuvre sculptée pour l'extérieur, une expo de peinture
- L'artiste plasticien·ne a la possibilité de vendre. Est-ce que des ventes ont lieu ?
- Le comédien est payé pour ses répétitions. Comment rémunère-t-on l'artiste au-delà de l'exposition/de la prestation (quand il est payé pour celles-ci) ?
- Lorsque qu'un artiste expose dans une galerie, qu'en est-il ?

- **En tant qu'artiste**, est-ce que quand je fais une marionnette, je dois être payé à chaque fois qu'elle joue ? Une affiche à chaque fois qu'elle est utilisée ?
- ➔ Besoin des artistes plasticien-ne-s : Des espaces de travail, des ateliers

Et dans d'autres secteurs ?

- Est-ce qu'il y a eu des revendications dans d'autres secteurs des arts ? Il y a quelques années, les architectes se sont mobilisés et ont obtenus une commission.
- Les arts de la scène : ils sont dans une convention collective.

Le calculateur de la FAP

- Comment les montants ont-ils été calculés ? Quelle est l'origine du calculateur ?
- Le calculateur prend en compte la taille de la salle. On a une salle de 200 m², mais on n'a pas les moyens de cette salle.

L'ARTISTE PLASTICIEN·NE : CONTRACTUALISER

- Je ne me sens pas outillé. Par exemple, un artiste vient faire un atelier : Comment je le paye ? Quel statut ?
- Les IAA (anciennement RPI), l'article 17, les contrats SMART, etc. Différentes possibilités existent mais elles ne sont pas toujours connues. Beaucoup de choses ont changées l'année passée.
- J'ai suivi une journée d'information chez Incidences (fédération des CEC). Il y avait tout un volet intéressant sur la rémunération. C'est intéressant de voir ce qu'ils font.
voir documents : Petit guide pour la rétribution d'un animateur artistique, d'un accompagnateur artistique ou d'un artiste amateur ou professionnel, Aout 2023, INCIDENCES ASBL
- **En tant qu'artiste**, je jongle avec beaucoup de contrats. Parfois, j'ai plusieurs contrats, par exemple SMART et RPI pour une même activité.
- Il existe des dispositifs en lien avec la contractualisation, qui ne sont pas bien connus ou compris :
 - Le statut d'artiste
 - La carte d'artiste : pour faire le RPI (devenu Working in the art)
 - Le visa d'artiste : qui permet de faire un nouveau type de contrat via la Smart.

L'ARTISTE PLASTICIEN·NE DANS UN PROJET DE CENTRE CULTUREL

Dans le premier témoignage,

- Le recrutement et choix de l'artiste s'est fait via un appel à projet.
- La place du geste artistique et la participation citoyenne : D'un côté, il y a un soucis de clôturer le projet par un geste artistique. L'artiste propose une œuvre à partir du matériel collecté dans les différents Ccs et elle pense l'exposition, en collaboration avec la coordinatrice PULSART. Les participantes participent au début... mais pas jusqu'à la fin. Quelle trace/appropriation reste-t-il de leur travail ?
- Présence d'initié/non-initié : comment motiver ? comment être inclusif ?
- La temporalité : Le projet Ricochet s'inscrit dans un temps très long avec un même artiste. L'artiste doit tenir dans la longueur. Dans ce temps long, on peut aussi perdre les habitant·e·s- participant·e·s : qui va venir voir l'expo alors qu'il a participé à l'atelier il y a plusieurs années.
- Territoire : C'est un même artiste qui va proposer l'animation dans les différents Ccs. Ce n'est pas facile car il doit « s'approprier / prendre connaissance » de nombreux territoires.

Au CCR de Liège : On propose un projet/animation, qui est pris en charge par des artistes différents dans les différents Ccs.

Profil des artistes

- Des artistes qui veulent faire du socio-cu. C'est un peu toujours les mêmes. Ils-elles défendent une cause.
- **En tant qu'artiste**, j'ai besoin de trouver une qualité artistique, en tant que professionnel en centre culturel et en tant qu'artiste. Je ne souhaite pas faire de l'animation occupationnel.
- **En tant qu'artiste**, quand je travaille comme artiste. Je réduis mon prix pour un beau projet. Pour ce que ça apporte humainement.

Artiste ? Animateur·trice ?

- Lorsque j'engage un artiste, est-il artiste ? est-il animateur ? est-il artiste-animateur ? Il y a un double positionnement. Et ma place d'animateur·trice là-dedans ?
- À certains endroits (au Chiroux par exemple), on parle d' « artiste-animateur »
- On a besoin de personnes qui apportent de la qualité artistique et pédagogique. Si ce n'est pas le cas, est-ce que la présence d'une animateur·ice est une solution ? Est-ce que ça veut dire qu'on doit être présent lors des animations ?
- Je suis artiste plasticien, engagé comme animateur dans un Cc. J'ai appris à faire l'animation. J'aime bien. Parfois c'est lassant. Je suis même parfois délégué dans d'autres Ccs, association, lorsqu'il y a un projet art plastique ou des créations de costumes.

La collaboration artistes et professionnel·le·s en Ccs

- On me renvoie : « T'es payé, toi » « T'as un statut »
- Comment on collabore alors qu'on a des attentes différentes, des missions différentes ?
- Comment on choisit l'artiste ? Où trouver quelqu'un·e qui s'inscrit dans le processus ?
- Des BP : Monter le processus en binôme, communiquer clairement sur le cadre de la collaboration
- Manque de connaissance du secteur art plastique dans les Centres culturels
- Manque de reconnaissance, un manque de moyen attribué au secteur Art plastique au sein des Ccs